

L'assimilation chez les jeunes francophones du Nouveau-Brunswick

Aldéo Renaud

Number 1, 1991

Un lieu de rencontre pour les universitaires du continent

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004263ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004263ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Renaud, A. (1991). L'assimilation chez les jeunes francophones du Nouveau-Brunswick. *Francophonies d'Amérique*, (1), 73–83.
<https://doi.org/10.7202/1004263ar>

L'ASSIMILATION CHEZ LES JEUNES FRANCOPHONES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

ALDÉO RENAUD
Université de Moncton

EN 1983, DEUX PROFESSEURS de l'Université de Moncton (Alcide Godin et le susnommé) ont élaboré et distribué un questionnaire à un échantillon d'élèves francophones du Nouveau-Brunswick, au niveau des 11^e et 12^e années. Ce questionnaire portait sur les attitudes et les habitudes linguistiques des jeunes du Nouveau-Brunswick. En 1988, le même questionnaire (36 questions) a été distribué aux mêmes écoles, sensiblement au même nombre d'élèves (plus de 700).

Dans cet article, nous tenterons de résumer les résultats de cette enquête (Godin et Renaud, 1989). Le rapport fournissait les résultats ventilés pour chacune des quatre régions de la province, mais pour les fins de cet article, nous avons cru préférable de nous en tenir aux données provinciales. À noter que les résultats de 1983 sont toujours présentés entre parenthèses.

Activités culturelles et médias de communication

Dans les questions ayant trait aux activités culturelles et aux médias de communication, on demandait aux élèves dans quelle langue étaient les films, les chansons, les pièces de théâtre, les disques et cassettes, les livres, les journaux, les revues, les émissions de radio et de télévision qu'ils lisaient, écoutaient ou regardaient.

Le tableau 1 donne les résultats au niveau provincial pour l'enquête de 1988, avec, entre parenthèses, les données de 1983, ce qui permet des comparaisons à cinq ans d'intervalle.

Près de 85 % des jeunes francophones ont affirmé écouter des disques et des cassettes surtout en anglais ou seulement en anglais. Pour les récitals de chansons, le chiffre était de près de 75 % ; le cinéma, près de 69 % ; la radio et la télévision, autour de 60 %.

On constate qu'à l'exception des journaux, tous les médias anglais ont, entre 1983 et 1988, gagné en popularité.

Activités sociales

Cette partie de l'enquête portait sur les préférences linguistiques dans certaines activités, telles que la danse, la fréquentation des discothèques, et les sports.

TABLEAU 1
Langue, activités culturelles et médias (Q. 6, 7, 8 et 9)

	seulement français	surtout français	français anglais	surtout anglais	seulement anglais
	%	%	%	%	%
cinéma	1,8 (3,6)	7,6 (10,0)	22,2 (28,1)	38,4 (40,9)	29,9 (17,4)
récit de chansons	0,4 (1,2)	1,8 (4,3)	23,1 (30,5)	48,3 (44,5)	26,3 (19,5)
théâtre	17,0 (25,1)	30,4 (30,4)	33,1 (29,9)	12,9 (10,4)	6,5 (4,2)
disques	0,3 (0,5)	1,3 (1,6)	13,7 (17,7)	36,6 (42,0)	48,2 (38,2)
livres	16,3 (22,8)	25,2 (26,4)	42,6 (36,0)	13,2 (12,6)	2,8 (2,2)
journaux	20,5 (24,0)	22,3 (21,8)	31,3 (22,5)	20,5 (19,0)	5,4 (12,7)
revues	9,2 (16,3)	16,4 (17,5)	34,2 (33,8)	28,3 (23,3)	11,9 (9,1)
radio	6,6 (6,5)	11,3 (11,4)	24,0 (29,4)	29,1 (29,9)	29,0 (22,8)
télévision	2,1 (2,1)	8,3 (8,0)	28,4 (34,1)	40,0 (40,3)	21,2 (15,5)

TABLEAU 2
Langue dominante aux danses, dans les discothèques et
dans les équipes sportives (Q. 10 et 11)

	seulement français	surtout français	français anglais	surtout anglais	seulement anglais
	%	%	%	%	%
danses	22,9 (22,0)	33,0 (28,9)	20,1 (21,7)	17,4 (19,3)	6,6 (8,1)
disco- thèques	14,0 (14,9)	22,0 (18,4)	29,0 (26,0)	20,1 (23,7)	15,0 (17,0)
sports	18,4 (28,1)	36,7 (41,0)	34,2 (23,4)	9,1 (6,5)	1,6 (1,0)

Le tableau 2 montre que les élèves parlaient surtout en anglais et seulement en anglais dans une proportion moindre en 1988 qu'en 1983. Le même phénomène se produit pour la langue dominante dans les discothèques.

Pour ce qui est de la langue dominante dans les équipes sportives, la proportion d'utilisation de l'anglais en priorité ou en exclusivité est plus grande en 1988 qu'en 1983.

Usage dans l'entourage immédiat et maîtrise du français

Cette partie traitait de l'aspect quantitatif et qualitatif du français parlé et écrit dans le milieu familial et scolaire : la langue parlée à la maison et dans la cour de récréation (tableau 3), la maîtrise du français au point de vue de la compréhension, du français parlé, de la lecture, de l'écriture (tableau 4), de l'évaluation des habiletés en grammaire, de l'orthographe et du vocabulaire (tableau 5), de la maîtrise de l'anglais langue seconde (tableau 6) et enfin de la langue que les élèves désiraient voir utiliser par leurs enfants.

TABLEAU 3
Langue parlée (Q. 13)

	seulement français	surtout français	français anglais	surtout anglais	seulement anglais
	%	%	%	%	%
maison	46,2 (51,5)	30,4 (27,3)	16,2 (14,4)	6,1 (4,3)	1,1 (2,5)
cour de récréation	27,4 (48,4)	43,6 (31,5)	22,5 (15,5)	5,6 (4,6)	0,8 (0,3)

TABLEAU 4
*La maîtrise du français au point de vue compréhension,
français parlé, lecture française et français écrit (Q. 20)*

	très bonne	bonne	passable	mauvaise	très mauvaise
	%	%	%	%	%
compré- hension	58,9 (53,2)	33,2 (36,9)	7,1 (8,4)	0,3 (0,7)	0,4 (0,6)
parlé	30,6 (20,2)	54,3 (59,2)	13,2 (17,6)	1,3 (2,4)	0,6 (0,6)
lu	52,8 (43,2)	38,1 (44,3)	7,7 (11,0)	1,3 (1,2)	0,1 (0,3)
écrit	23,6 (15,3)	46,5 (47,8)	22,6 (27,5)	5,1 (7,0)	2,1 (2,4)

TABLEAU 5
Évaluation des habiletés en grammaire, orthographe
et vocabulaire (Q. 28)

	aucune difficulté	peu de difficulté	beaucoup de difficulté
	%	%	%
grammaire	25,1 (21,3)	67,0 (69,5)	7,9 (9,2)
ortho- graphie	28,6 (23,3)	55,6 (60,6)	15,9 (16,1)
vocabu- laire	34,5 (30,6)	58,6 (62,6)	6,9 (6,8)

TABLEAU 6
Maîtrise de l'anglais, langue seconde (Q. 29)

très bonne	bonne	passable	mauvaise	très mauvaise
%	%	%	%	%
35,1 (26,7)	41,6 (36,4)	17,9 (24,8)	3,6 (8,0)	1,9 (4,1)

On constate que les jeunes francophones parlent seulement ou surtout français à la maison et dans la cour de récréation, bien qu'il y ait une diminution en 1988 par rapport à 1983.

Malgré cela, ces jeunes francophones sont d'avis que leur habileté à comprendre, parler, lire et écrire français s'est légèrement améliorée. On constate également la perception d'une légère amélioration dans leur maîtrise de la grammaire, de l'orthographe et du vocabulaire.

Les élèves francophones possèdent une assez haute opinion de leur maîtrise de la langue anglaise. Par ailleurs, 90,5 % des jeunes insisteraient pour que leurs enfants parlent les deux langues, contre 8,9 % pour le français seulement, et 0,6 % pour l'anglais exclusivement.

Les services et la fréquence du français et de l'anglais parlés dans le milieu

Trois questions portaient sur les services auxquels faisaient appel les jeunes francophones dans leur entourage immédiat. En quelle langue offrait-on les services dans les restaurants et les magasins ? Quelle était l'ethnie dominante dans la ville ou le village ? Quelle était la fréquence de l'anglais entendu dans l'entourage ? Il s'agissait d'évaluer le climat linguistique dans le milieu où habitaient les élèves. Les tableaux 7 à 9 donnent les résultats.

TABLEAU 7

Dans quelle langue vous offre-t-on des services? (Q. 15)

	seulement français	surtout français	français anglais	surtout anglais	seulement anglais
	%	%	%	%	%
magasin	5,5 (9,4)	18,1 (17,1)	48,7 (47,4)	22,9 (21,6)	4,8 (4,5)
restaurant	5,4 (7,9)	16,0 (14,5)	53,2 (54,5)	21,6 (19,1)	3,8 (4,0)

TABLEAU 8

Quelle population domine dans la ville ou le village? (Q. 11)

majorité française	française anglaise	majorité anglaise
%	%	%
64,5 (67,3)	22,9 (21,2)	12,6 (11,5)

TABLEAU 9

Fréquence de l'anglais entendu (Q. 18)

	souvent	rarement	jamais
	%	%	%
ville ou village	48,1 (46,6)	46,1 (45,6)	5,8 (7,8)
parenté	28,5 (29,0)	54,0 (52,5)	17,5 (18,5)
école	39,6 (36,7)	53,2 (50,0)	7,2 (13,3)

Au niveau provincial, 27,7% ont indiqué que dans les magasins, ils recevaient des services seulement en anglais et surtout en anglais. Cette proportion est légèrement plus élevée qu'en 1983 (26,1%).

Pour ce qui est des services dans les restaurants, le phénomène est le même que dans le cas précédent, c'est-à-dire qu'il y a diminution des services seulement en français et surtout en français (21,4% en 1988 contre 22,4% en 1983) et augmentation des services en anglais (25,4% en 1988 contre 23,1% en 1983).

La majorité de ces élèves disent demeurer dans des villes et villages à majorité francophone où on entend souvent parler anglais selon près de 50%

des répondants. Près de 30 % disent entendre parler souvent anglais dans la parenté et près de 40 % disent entendre parler souvent anglais à l'école. Ces chiffres sont comparables à ceux de 1983.

Connaissance de la situation linguistique

Six questions invitaient les jeunes à préciser leur connaissance concernant différents aspects de la situation linguistique dans leur province et dans leur pays. Ils étaient appelés à émettre des opinions sur l'état du bilinguisme, sur les différences régionales qui existent dans le domaine des deux langues officielles du pays. Les jeunes francophones devaient alors faire appel à leurs connaissances générales dans ces domaines.

TABLEAU 10
*Estimation du pourcentage de francophones
au Nouveau-Brunswick (Q. 31)*

22 %	34 %*	51 %	85 %	ne sait pas
6,1	28,1	14,0	3,3	48,5
(3,2)	(29,4)	(19,1)	(6,4)	(41,9)

*La bonne réponse étant 34 %.

TABLEAU 11
*Bonnes réponses sur la connaissance de la
situation du bilinguisme (Q. 36) (Énoncés vrais-faux)*

- * L'anglais est la seule langue officielle du Nouveau-Brunswick : 97,4 % (97 %)
- * La nouvelle constitution ne dit pas quelles sont les langues officielles au Nouveau-Brunswick : 70,3 % (63,5 %)
- * Au Nouveau-Brunswick toutes les municipalités doivent offrir des services en français et en anglais (énoncé faux) : 14,4 % (17,4 %)
- * Au Canada, le français et l'anglais sont les langues officielles : 90,8 % (89,1 %)

Les connaissances nécessaires pour répondre à ces deux questions faisaient appel à quelques éléments seulement du phénomène complexe du bilinguisme. Toutefois, les réponses des élèves dénotent leur ignorance de la situation du français dans leur province, en particulier sur la force numérique du groupe francophone au Nouveau-Brunswick.

Par ailleurs, plus de 85 % semblent croire que les municipalités du Nouveau-Brunswick doivent offrir des services en français et en anglais.

Les attitudes envers l'anglais

Cinq questions portaient sur la réaction envers les services en anglais, sur l'influence linguistique des amis anglophones et sur la sympathie ou l'antipathie devant le phénomène anglais.

Première question : « Quelle est votre réaction quand on vous sert en anglais dans les magasins et restaurants ? » (Q. 16) Les chiffres montrent que cela dérange un peu moins les jeunes aujourd'hui par rapport à 1983. En effet, 62 % (60,8 % en 1983) des jeunes disent que cela n'a aucun effet sur eux, ou encore trouvent la situation normale ; 32,9 % (32,8 %) ne disent rien, mais préfèrent tout de même le français. Quant à la proportion des élèves qui insistent pour être servis en français, le pourcentage passe de 6,4 en 1983 à 5,1 en 1988.

Deuxième question : « Quels sentiments éprouvez-vous quand vous rencontrez des anglophones ? » (Q. 21) Les résultats montrent que 39,8 % (39,1 %) disent avoir un sentiment « favorable » et « très favorable » envers les anglophones, tandis que 39,4 % (37,5 %) sont indifférents, alors que 4,8 % (5,0 %) sont défavorables et 15,9 % (18,4 %) n'ont aucun sentiment.

Troisième question : « Avez-vous des amis de langue anglaise ? » (Q. 22) Les jeunes ont répondu *oui* dans une proportion de 91 % (88,9 %).

Quatrième question : « Quelle langue parlez-vous avec vos amis anglais ? » (Q. 23) Seulement 7,3 % (11,6 %) parlent surtout en français à ces amis anglophones, contre 60,9 % (56,9 %) qui parlent surtout en anglais. Quant aux autres, soit 31,8 % (31,5 %), ils parlent autant en français qu'en anglais.

Cinquième question : « Quelle est votre opinion devant le fait que de plus en plus d'étudiants anglais, au moyen de cours d'immersion française, deviennent de bons bilingues et peuvent obtenir des emplois bilingues ? » (Q. 35) Les chiffres indiquent que 93 % (89,5 %) sont parfaitement d'accord ou plus ou moins d'accord devant cette situation. Seulement 7,0 % (10,5 %) se disent plutôt en désaccord ou en complet désaccord.

Évaluation des cours de français et motivation à bien parler

Quatre questions visaient à évaluer la motivation et la performance des jeunes vis-à-vis leur langue maternelle. Premièrement, par comparaison avec les autres matières scolaires, 51,1 % (56,9 %) des jeunes aiment beaucoup plus ou un peu plus étudier le français, tandis que 48,9 % (43,1 %) aiment moins ou beaucoup moins le faire (Q. 24).

Deuxièmement, en général, les notes obtenues en français se situent au-dessus de 60 % dans 83,7 % (88,2 %) des cas, tandis que dans 16,3 % (11,8 %) des cas, la note est inférieure à 60 % (Q. 25).

Troisièmement, les étudiants et étudiantes disent dans une proportion de 90,1 % (75,1 %) faire beaucoup ou assez d'efforts pour bien parler français, contre seulement 9,9 % (25,3 %) qui disent faire peu ou aucun effort (Q. 26).

Quatrièmement, on a interrogé les jeunes pour savoir quels étaient les moyens les plus efficaces pour apprendre à bien écrire le français (Q. 27) :

TABLEAU 12
Moyen le plus efficace

	lire livres journaux %	écrire souvent %	apprendre par la grammaire %	faire des dictées %	composi- tion en français %
premier	53,8	5,2	26,9	9,2	4,9
moyen	(49,6)	(6,5)	(22,7)	(13,4)	(7,8)
deuxième	19,9	14,2	26,6	17,7	21,5
moyen	(19,4)	(15,4)	(22,3)	(21,5)	(21,4)

Somme toute, l'apprentissage du français pose toujours des problèmes au secondaire. En effet, la moitié des répondants préfère étudier les autres matières au programme plutôt que le français; toutefois la majorité y met de plus en plus d'énergie, et presque tous s'attendent à la réussite; la situation est donc un peu paradoxale dans le domaine de l'étude du français.

À peu près 90% font de gros efforts pour bien parler le français. C'est peut-être le résultat du conditionnement à l'expression orale, à laquelle on a accordé la priorité dans les programmes de français pendant la dernière décennie. Les élèves sont d'avis que la lecture française et l'étude de la grammaire demeurent les meilleurs moyens pour bien écrire sa langue.

Opinions sur la langue

Deux questions portaient sur des opinions envers la langue fondées sur une connaissance de la situation au Nouveau-Brunswick: Est-ce que les jeunes francophones sont au courant des données concernant la qualité du français et l'interférence de l'anglais? Quelle importance faut-il accorder au français dans son développement personnel, sa profession?

Voici la proportion d'élèves francophones qui sont d'accord (totalement ou partiellement) avec chacune des propositions traduisant une attitude vis-à-vis la langue française (Q. 19) :

- * Au Nouveau-Brunswick, il est nécessaire pour un francophone de parler le français et l'anglais : 76% (91%)
- * Pour moi, le français est une langue facile à maîtriser : 65% (69%)
- * Il est important de parler le français dans le métier où la profession que je vais choisir : 69% (68%)
- * Pour moi, vivre en français est nécessaire à mon développement personnel : 70% (71%)

* Si j'avais des enfants, il serait plus avantageux pour eux de fréquenter l'école anglaise : 16 % (21 %)

* Les francophones du Nouveau-Brunswick accordent de plus en plus d'importance à la qualité de leur français : 64 % (68 %)

Par ailleurs, les élèves n'ont pas une très bonne opinion du climat français au Nouveau-Brunswick puisque 61,2 % (56,6 %) jugent que la langue française est présentement en mauvaise situation ou en plus ou moins mauvaise situation au Nouveau-Brunswick, alors que 38,8 % (43,4 %) la jugent en bonne ou excellente condition.

Résumé et conclusion

Ce dernier tableau donne un aperçu des gains et des reculs enregistrés par rapport au fait français pendant une période de cinq ans.

On peut compter 15 secteurs où il y a eu des changements positifs par rapport au fait français entre 1983 et 1988, et 25 secteurs où il y a eu des changements négatifs. Dans trois secteurs (radio, télévision, bonne réponse à l'énoncé : « L'anglais est la seule langue officielle au N.-B. »), il n'y a pas eu de changement.

Deux commentaires s'imposent : premièrement, il est vrai que certaines différences constatées entre 1983 et 1988 ne sont pas très significatives, parce que minimes ; deuxièmement, certains tableaux indiquent une diminution sous la rubrique « seulement français » et « surtout français » et en même temps sous la rubrique « surtout anglais » et « seulement anglais ». Le tableau 1 (lecture des journaux) en est un exemple. Cette contradiction apparente s'explique lorsqu'on regarde la rubrique « français-anglais » qui représente le milieu entre deux pôles, et où le résultat de 1988 a augmenté assez considérablement par rapport à celui de 1983.

On ne peut s'empêcher de remarquer l'influence américaine, anglo-canadienne et britannique grandissante chez les étudiants de 11^e et 12^e années à l'école. Si on s'en tient à l'aspect quantitatif, où on voit qu'il y a 15 secteurs positifs par rapport à 25 secteurs négatifs, cela laisse entendre que dans l'ensemble il y a probablement eu un recul durant cette période de cinq ans, et qu'il n'y a pas lieu d'être trop optimiste.

On constate que plusieurs changements positifs ont un rapport assez direct à l'enseignement dans la classe (par exemple les habiletés en grammaire, en orthographe, en vocabulaire). Par contre, la plupart des changements négatifs se passent en-dehors de la classe. On pourrait émettre l'hypothèse que le système scolaire est actuellement un facteur fort important pour le maintien et le progrès de la langue française.

Par ailleurs, étant donné que les changements négatifs proviennent surtout de l'extérieur de la classe, tels la famille, la ville ou le village, il semble que ce soit dans ces secteurs qu'il faudra redoubler d'efforts.

RÉSUMÉ DES CHANGEMENTS SURVENUS ENTRE 1983 ET 1988
CONCERNANT LES HABILITÉS ET ATTITUDES DES ÉTUDIANTS DU
NOUVEAU-BRUNSWICK EN 11^e ET 12^e ANNÉES

*Changements positifs par
rapport au fait français*

- Danses à l'école
- Discothèques
- Compréhension du français
- Maîtrise du français parlé
- Maîtrise du français lu
- Maîtrise de la grammaire
- Maîtrise de l'orthographe
- Maîtrise du vocabulaire
- Fréquence de l'anglais entendu dans la parenté
- Bonne réponse à l'énoncé :
« La nouvelle constitution ne dit pas
quelles sont les langues officielles au
N.-B. »
- Bonne réponse à l'énoncé :
« Au Canada, le français et l'anglais
sont les langues officielles »
- Efforts pour bien parler en français
- Importance du français dans le futur
métier ou profession
- Avantages pour les enfants de
fréquenter l'école anglaise

*Changements négatifs par
rapport au fait français*

- Films
- Chansonniers et chanteurs
- Pièces de théâtre
- Disques et cassettes
- Livres
- Journaux
- Revues
- Équipes sportives
- Langue parlée à la maison
- Langue parlée dans la cour de
récréation
- Services dans les magasins
- Services dans les restaurants
- Majorité française dans la ville ou le
village
- Fréquence de l'anglais entendu à
l'école
- Estimation du pourcentage de
francophones au N.-B.
- Bonne réponse à l'énoncé :
« Au N.-B., toutes les municipalités
doivent offrir des services en français
et en anglais »
- Réaction à être servi en anglais dans
les magasins et restaurants
- Langue parlée avec les amis anglais
- Préférence à étudier le français par
rapport aux autres matières à l'école
- Notes de français
- Nécessité du français pour le
développement personnel
- Facilité à maîtriser le français
- L'importance que les francophones
accordent à la qualité du français
- Condition de la langue française au
N.-B.

Entre autres, l'affichage par les municipalités et les entreprises privées est probablement le secteur où il y a le plus de travail à faire, si on veut que les jeunes aient une attitude positive face à leur langue maternelle.

BIBLIOGRAPHIE

Édith Bédard et Daniel Meunier, *Conscience linguistique des jeunes Québécois*, tome I, Québec, Conseil de la langue française, 1981.

Lionel Desjarlais, *Le Milieu socio-linguistique des élèves francophones et son influence sur leur comportement et leur compétence linguistique à l'école*, Ontario, ministère de l'Éducation, 1982.

Pierre Georgeault, *Conscience linguistique des jeunes Québécois*, tome II, Québec, Conseil de la langue française, 1981.

Alcide Godin et Aldéo Renaud, *Attitudes linguistiques des jeunes du Nouveau-Brunswick*, Moncton, Centre universitaire de Moncton, 1984.

Alcide Godin et Aldéo Renaud, *Attitudes linguistiques des*

jeunes du Nouveau-Brunswick, Moncton, Centre universitaire de Moncton, 1989.

Roger Muchielli, *Opinions et changement d'opinions*, Paris, Éd. ESP, 1979.

Raymond Thomas, *Les Attitudes*, Paris, PUF, 1983.